

## Structure générale

Un B.U.T est défini par une spécialité et un parcours.  
Les 24 spécialités de B.U.T. sont les 24 spécialités de DUT actuelles ; Les actuelles options de DUT vont disparaître au bénéfice de la création de parcours ;  
Un parcours, dans une spécialité est défini par 4 à 6 compétences finales (par souci d'homogénéité et de lisibilité, privilégier 5 compétences), entendues comme des « savoirs agir complexes » mis en œuvre dans un contexte professionnel et qui mobilisent des ressources acquises au cours du cursus ;  
Chaque compétence finale est déclinée par niveau tout au long du parcours. Chaque niveau se développe sur 2 semestres d'une même année ;  
Chaque spécialité de B.U.T. proposera 1 à 5 parcours.  
Les parcours sont des « spécialisations » progressives qui permettent de viser un champ de compétences particulier au sein d'une spécialité.  
Le choix du parcours se fait à partir de la 2<sup>de</sup> année. Seules 3 spécialités offrent des parcours dès la 1<sup>ère</sup> année : Génie biologique, Information Communication, Carrières Sociales.

## Organisation des enseignements

Le Bachelor Universitaire de Technologie comprend des activités de formation correspondant pour l'étudiant à l'équivalent de 2 000 heures d'enseignement encadré pour les spécialités du secteur d'activités « production », et de 1 800 heures d'enseignement encadré pour les spécialités du secteur d'activités « services ».  
Des activités dirigées sont proposées aux étudiants. Elles correspondent à un total de 600 heures de projets tutorés et de 22 à 26 semaines de stages.  
Les parcours conduisent à la licence professionnelle (au B.U.T.). Ils intègrent enseignements théoriques, enseignements pratiques, mises en situation professionnelle, apprentissage de méthodes et d'outils, périodes de formation en milieu professionnel, notamment stages et projets tutorés individuels ou collectifs.

## Délivrance du diplôme

Le diplôme portant mention du « Bachelor Universitaire de Technologie » et de la spécialité correspondante, est délivré par le président de l'université. Le diplôme est délivré sur la base du contrôle continu. Une validation des connaissances est organisée à la fin de chaque semestre

(30 crédits par semestre). Le BUT correspond à 180 crédits européens soit un niveau bac + 3.

Les deux premières années du B.U.T. (les 120 ECTS correspondants) conduisent à la délivrance du DUT, diplôme intermédiaire de niveau de qualification 5. La délivrance du DUT est conditionnée à l'obtention des 120 premiers ECTS de la spécialité de B.U.T. équivalente.

## Le B.U.T CS

### Le choix du parcours s'effectue en 1<sup>ère</sup> année.

- **Parcours « Animation sociale et socioculturelle »** : Ce parcours permet aux futurs professionnels d'élaborer et mettre en œuvre des projets d'animation en utilisant des outils culturels, sportifs ou de communication. Ils organisent des manifestations culturelles, en mobilisant des méthodes participatives et en utilisant des outils d'éducation populaire, culturels, sportifs...  
Ils identifient et analysent le contexte d'intervention, construisent une réponse aux besoins et aux demandes sur un mode participatif. Ils valorisent les acteurs et les actions mises en œuvre puis évaluent les actions menées. Ils proposent des activités spécifiques adaptées aux attentes du groupe en vue de développer les potentialités de chacun.
- **Parcours « Education spécialisée »** : Ce parcours forme des professionnels qui concourent à l'éducation d'enfants et d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant des déficiences physiques, psychiques, des troubles du comportement ou des difficultés d'insertion.  
Ces professionnels ont pour vocation d'occuper des fonctions de terrain (protection de l'enfance, prévention et gestion des problèmes de santé, chômage, exclusion, handicaps) capables de contribuer efficacement à la prise en charge des problématiques résultant des changements sanitaires et sociaux.
- **Parcours « Assistance sociale »** : Ce parcours Universitaire de Technologie permet à l'étudiant.e d'acquérir les connaissances et compétences pour orienter, informer et mettre en œuvre des actions afin d'améliorer les conditions de vie de personnes fragilisées en sollicitant leurs capacités d'agir afin qu'elles puissent pleinement participer à la vie de la société. Les objectifs de ce parcours sont notamment la maîtrise des techniques d'entretien individuel, d'animation de groupe, de médiation avec les différents services sociaux et médico-sociaux. C'est aussi la connaissance approfondie de la législation

sociale, de l'ensemble des dispositifs d'action sociale et de manière générale, des territoires à différentes échelles que permettent d'approcher les différents enseignements de ce diplôme.

Attention : la seule obtention du B.U.T. Carrières Sociales – Parcours « Assistance sociale » ne confère pas le titre d'Assistant de Service Social.

- **Parcours « Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux »** : Ce parcours forme des professionnels qui exerceront comme coordinateur d'équipe, responsable d'agence de services à la personne, responsable de secteur, responsable de la vie sociale, responsable d'hébergement, responsable des ressources humaines...

Les missions confiées relèvent de la gestion et de l'encadrement d'une équipe, de savoir répondre aux spécificités et aux besoins des publics cibles, de connaître et d'adapter l'environnement institutionnel et socio-économique des services à la personne, de mettre en place et de faire adopter une démarche qualité, d'assurer la gestion financière et budgétaire d'une structure...

- **Parcours « Villes et territoires durables »** : Ce parcours permet de former les étudiants à devenir des professionnels polyvalents capables de saisir la portée des défis importants liés aux métiers de la ville et du développement territorial durable et de repenser nos manières d'habiter, de nous déplacer, de consommer et de vivre ensemble.

Le développement territorial englobe l'ensemble des actions qui consiste à piloter, développer et proposer des services destinés :

- A mettre en valeur, à développer les territoires tant ruraux qu'urbains (comme une infrastructure, un site, un quartier, une commune, une intercommunalité, un canton, un département, une région ...)
- A renforcer l'attractivité,
- A développer la cohésion sociale, les liens sociaux sur les territoires,
- A répondre aux besoins et attentes de leurs usagers, notamment dans l'accompagnement social et/ou professionnel de publics spécifiques.

Dans ce cadre, le développement territorial consiste à concevoir et piloter des projets spécifiques liés à la politique de transformation et de développement des territoires et à participer à leur mise en œuvre.

Des professionnels chargés de créer des liens entre la conception de projet et sa mise en œuvre, et qui joueront un rôle essentiel d'organisation, de coordination et d'animation d'initiatives locales, à la

jonction de multiples acteurs et enjeux, sociaux, environnementaux (changement climatique, érosion de la biodiversité), économiques et politiques.

En 1<sup>ère</sup> année les étudiants vont suivre des enseignements communs centrés autour de :

- Décrypter les enjeux de la société
- Construire des dynamiques partenariales

En 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> année, les étudiants poursuivent l'étude des matières composant le socle commun.

- **Parcours « Animation sociale et socioculturelle »** : Identifier et analyser le contexte d'intervention (ressources et contraintes) ; Construire une réponse aux besoins et aux demandes sur un mode participatif ; Concevoir, coordonner et favoriser ou mettre en œuvre des projets d'animation ; Valoriser les acteurs et les actions mises en œuvre ; Evaluer les actions menées.

- **Parcours « Education spécialisée »** : établir un diagnostic éducatif des personnes suivies, assurer un accompagnement éducatif de la personne et du groupe, concevoir et conduire une action socio-éducative au sein d'une équipe, construire un cadre d'analyse et une expertise des pratiques éducatives et sociales.

- **Parcours « Assistance sociale »** : Mobiliser un réseau d'acteurs et développer des communautés d'action ; Contribuer à l'articulation des actions menées par les partenaires pour faciliter ; Favoriser l'accès de tous aux droits et développer les solidarités ; Participer à la réalisation d'un diagnostic de structure ; Mettre en œuvre un accompagnement social individualisé au sein d'un service social ; Mettre en œuvre un projet collectif à l'échelle d'une institution et/ou à l'échelle d'un territoire ; Conduire des entretiens professionnels individuels et collectifs Rédiger une synthèse de situations ; Partager des documents et des informations au sein des espaces collaboratifs et des plates formes numériques.

- **Parcours « Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux »** : conduire un projet pour des établissements sanitaires et sociaux, assurer l'encadrement et la coordination, construire des accompagnements adaptés.

**Parcours « Villes et territoires durables »** : Concevoir des interventions adaptées aux enjeux de la société ; Construire des dynamiques partenariales ; Élaborer des diagnostics de territoires ; Communiquer avec les acteurs territoriaux ; Conduire des projets pour des territoires en transition

## Profil des candidats

La formation s'adresse aux étudiants titulaires d'un diplôme de niveau Bac et plus particulièrement aux titulaires de :

- Bacs généraux
- Bacs technologiques

## Compétences

### Compétences générales

- Avoir une maîtrise du français permettant de communiquer à l'écrit et à l'oral de façon adaptée, de comprendre, analyser et rédiger un document,
- Entretenir sa culture générale et montrer de l'intérêt pour les questions d'actualité et de société,
- S'intéresser au champ professionnel visé,
- Avoir la volonté de s'engager,
- Avoir une ouverture sur les langues et cultures étrangères,
- Savoir mobiliser ses connaissances et développer un sens critique,
- Être capable de travailler en équipe.

### Compétences techniques et scientifiques

- Connaître la spécificité du parcours du B.U.T. visé,
- Savoir utiliser ses connaissances théoriques pour répondre à une problématique concrète,
- Savoir élaborer un raisonnement argumenté et structuré,
- Être capable d'évoluer dans un environnement numérique et détenir des connaissances de base en bureautique,
- S'organiser dans son travail de manière autonome.

### Qualités humaines

- Avoir une première réflexion sur son projet professionnel,
- Avoir le sens de l'initiative, de l'écoute et de la créativité,
- Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe.
- Être attentif et rigoureux,
- Faire preuve de motivation pour s'impliquer dans sa formation,
- Se fixer des objectifs et se donner les moyens de les atteindre.

## Enseignement

## Stage

Les étudiants accomplissent pendant leur formation 10 à 12 semaines de stage sur les 4 premiers semestres, puis 12 à 14 semaines sur la dernière année (dans la limite 22 à 26 semaines pour l'ensemble du B.U.T.). Chaque stage donne lieu à la rédaction d'un rapport qui doit être présenté lors d'une soutenance. Il permet de mettre en pratique les acquis de la formation, de s'intégrer dans une entreprise. Les stages peuvent être effectués à l'étranger.

## Débouchés professionnels

- **Parcours « Animation sociale et socioculturelle »** : animateur dans les milieux urbains ou ruraux, maisons des jeunes, foyers socio-éducatifs, centres sociaux, centres culturels, services enfance jeunesse, collectivités territoriales, associations, associations agréées éducation populaire, EPHAD...
- **Parcours « Education spécialisée »** : intervenant-e-s socio-éducatifs, encadrants socio-éducatifs, chef-fe de projets en intervention sociale.
- **Parcours « Assistance sociale »** : assistant(e) social(e), chargé(e) d'intervention sociale, conseiller(ère) social(e), intervenant(e) d'action sociale.
- **Parcours « Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux »** : coordinateur, responsable de service, chargé de développement, assistant d'agence, chargé de clientèle, responsable qualité, chargé de recrutement, responsable de secteur.
- **Parcours « Villes et territoires durables »** métiers du développement territorial : agent-e de développement local, animateur-trice de développement territorial, conseiller-ère en développement local, chargé-e de développement social, chargé-e de projet en aménagement de territoire, chargé-e de projet politique de la ville ...

## Poursuite d'études

Les étudiants seront diplômés d'un Bac+3 avec 180 ECTS (Crédits Européens). Le B.U.T. Carrières Sociales permet une poursuite d'études riche et variée.

- **Parcours « Animation sociale et socioculturelle »** : Licence professionnelle Intervention sociale, Licence Sciences de l'éducation, Masters du champ de l'action sociale, éducative, culturelle.

- **Parcours « Education spécialisée »** : Licence générale (psychologie, sociologie, sciences de l'éducation) ou masters en sciences humaines et sociales.
- **Parcours « Assistance sociale »** : Licence professionnelle d'intervention sociale, L3 sociologie et sciences de l'éducation, Diplôme d'État d'Assistant de service social (DEASS)
- **Parcours « Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux »** : Licence professionnelle Intervention sociale, Licence Administration économique et sociale, Licence Sociologie.
- **Parcours « Villes et territoires durables »** : master en géographie, urbanisme, aménagement du territoire (dispensés dans les écoles ou instituts d'urbanisme, dans les UFR ...) voire en sociologie. Possibilité d'intégrer, après les 2 premières années de BUT CS parcours VTD, une licence professionnelle notamment en intervention sociale (développement social, médiation, accompagnement de publics spécifiques ...) voire la 3ème année d'un autre parcours du BUT CS (sous réserve de validation d'acquis par la commission de recrutement)

### Etablissements

- **Parcours « Animation sociale et socioculturelle »** :
- **Parcours « Education spécialisée »** :
- **Parcours « Assistance sociale »**
- **Parcours « Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux »**
  - ✓ I.U.T Béziers
- **Parcours « Villes et territoires durables »**
  - ✓ I.U.T Béziers

### Les C.I.O e Occitanie

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Montpellier

Alès  
04 66 56 46 70 - [ce.0300061d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300061d@ac-montpellier.fr)

Bagnols sur Cèze  
04 66 89 53 93- [ce.0300992r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0300992r@ac-montpellier.fr)

Béziers  
04 67 62 45 04 - [ce.0340097w@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340097w@ac-montpellier.fr)

Carcassonne  
04 34 42 91 90 - [ce.0110035d@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110035d@ac-montpellier.fr)

Castelnaudary  
04 34 42 91 88 - [ce.0110843g@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110843g@ac-montpellier.fr)

Céret  
04 68 87 02 07 - [ce.0660575s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660575s@ac-montpellier.fr)

Lunel  
04 67 83 56 83 - [ce.0341426r@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341426r@ac-montpellier.fr)

Mende  
04 30 43 51 95 - [ce.0480020l@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0480020l@ac-montpellier.fr)

Montpellier Celleneuve  
04 67 75 74 50 - [ce.0341619a@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341619a@ac-montpellier.fr)

Montpellier Centre  
04 67 91 32 55 - [ce.0340096v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340096v@ac-montpellier.fr)

Montpellier Est  
04 48 18 55 10 - [ce.0341482b@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341482b@ac-montpellier.fr)

Narbonne  
04 68 32 61 75 - [ce.0110036e@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0110036e@ac-montpellier.fr)

Nîmes Centre  
04 49 05 80 80 - [cio.nimescentre@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimescentre@ac-montpellier.fr)

Nîmes Ouest  
04 49 05 80 80 - [cio.nimesouest@ac-montpellier.fr](mailto:cio.nimesouest@ac-montpellier.fr)

Perpignan  
04 11 64 23 66- [ce.0660667s@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660667s@ac-montpellier.fr)

Pézenas  
04 48 18 55 75 - [ce.0341033n@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341033n@ac-montpellier.fr)

Prades  
04 68 05 32 00 - [ce.0660463v@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0660463v@ac-montpellier.fr)

Sète  
04 67 18 34 18 - [ce.0340098x@ac-montpellier.fr](mailto:ce.0340098x@ac-montpellier.fr)

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

CIO Albi  
Tél. 05 67 76 57 74 - [cio.albi@ac-toulouse.fr](mailto:cio.albi@ac-toulouse.fr)

CIO Auch  
05 62 05 65 20 - [cio.auch@ac-toulouse.fr](mailto:cio.auch@ac-toulouse.fr)

CIO Cahors  
Tél. 05.65.30.19.05 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Castelsarrasin  
05 36 25 74 99 - [cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castelsarrasin@ac-toulouse.fr)

CIO Castres  
Tél. 05 67 76 57 90 - [cio.castres@ac-toulouse.fr](mailto:cio.castres@ac-toulouse.fr)

CIO Condom  
05 67 76 51 82 - [cio.condom@ac-toulouse.fr](mailto:cio.condom@ac-toulouse.fr)

CIO Decazeville  
05 65 43 17 88 - [cio.decazeville@ac-toulouse](mailto:cio.decazeville@ac-toulouse)

CIO Figeac  
05 67 76 55 66 - [cio.figeac@ac-toulouse.fr](mailto:cio.figeac@ac-toulouse.fr)

CIO Foix  
05 67 76 52 94 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Lourdes

05 67 76 56 43 - [cio.lourdes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.lourdes@ac-toulouse.fr)

CIO Millau

05 65 60 98 20 - [cio.millau@ac-toulouse.fr](mailto:cio.millau@ac-toulouse.fr)

CIO Montauban

05 63 66 12 66 - [cio.montauban@ac-toulouse.fr](mailto:cio.montauban@ac-toulouse.fr)

CIO Muret

05 67 52 40 72 - [cio.muret@ac-toulouse.fr](mailto:cio.muret@ac-toulouse.fr)

CIO Pamiers

05 67 76 53 02 - [cio.foix@ac-toulouse.fr](mailto:cio.foix@ac-toulouse.fr)

CIO Rodez

05 67 76 54 46 - [cio.rodez@ac-toulouse.fr](mailto:cio.rodez@ac-toulouse.fr)

CIO Saint-Gaudens

05 67 52 41 41 - [cio.stgaudens@ac-toulouse.fr](mailto:cio.stgaudens@ac-toulouse.fr)

CIO Tarbes

05 67 76 56 33 - [cio.tarbes@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tarbes@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Centre

05.67.76.51.84 - [cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsecentre@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Mirail

05.67.52.41.63 - [cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsemirail@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Nord

05 67 52 41 80 - [cio.tlsenord@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlsenord@ac-toulouse.fr)

CIO Toulouse Ranguel

05 67 52 41 55 - [cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr](mailto:cio.tlserangueil@ac-toulouse.fr)